



Hébergement de Stabilisation

Femmes Familles

Bilan d'activité 2024

SIÈGE SOCIAL
Association Le Lien
2 rue Lataste - 33500 Libourne
Tél. 05 57 51 19 25

Mail : contact@assolelien.fr
Site internet : <https://assolelien.fr/>
SIRET : 352 096 549 000 22

INTRODUCTION

56 places d'hébergement au 31/12/2024 réparties de la manière suivante :

- 12 à Coutras,
- 4 à Castillon la Bataille,
- 34 à Libourne et Arveyres,
- 6 à Sainte Foy La Grande.

Le taux d'occupation sur l'année est de 102 %

Une maîtresse de maison, une monitrice éducatrice et deux éducatrices sont en charge de l'accueil et de l'accompagnement des familles.

Nombre de nuitées réalisées : 20911

Durée moyenne de séjour : 6,8 mois

Nombre de personnes hébergées : 154

Nombre de personnes sorties : 98

LE DISPOSITIF

Les bénéficiaires

Ménage avec ou sans enfant (s), en situation d'urgence, de perte de logement ou d'hébergement, de violences intrafamiliales ...

L'admission

- Orientation via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation – 115
- Accueil contractualisé pour 3 mois, renouvelable sous conditions.

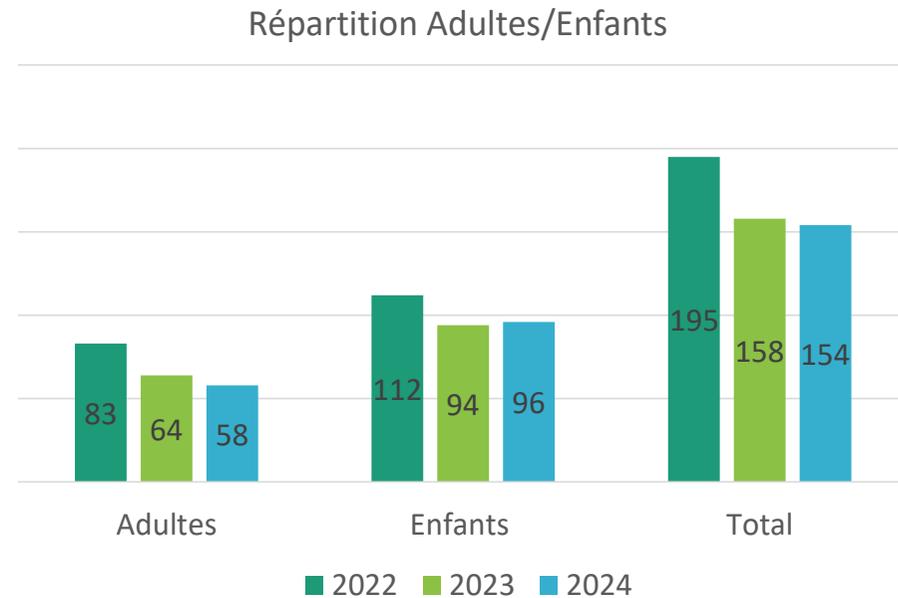
Les missions et prestations

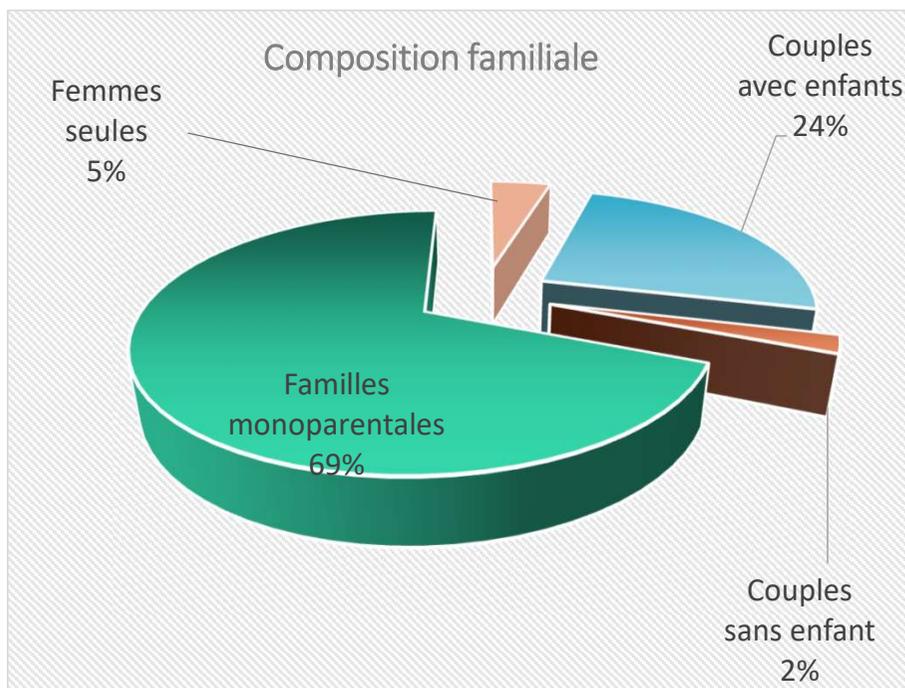
- Mettre à l'abri les familles en situation d'urgence ;
- Accompagner la personne à se mobiliser dans la réalisation de ses démarches ;
- Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants ;
- Médiatiser les relations entre co-hébergés ;
- S'assurer que les besoins de première nécessité soient satisfaits pour les personnes accueillies ;
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins, en partenariat avec le référent social ;
- Travailler en lien avec le prescripteur et le ménage, autour d'une solution de relogement ou d'hébergement adapté.

L'hébergement est proposé en co-hébergement ou en logement individuel, au sein de résidences situées sur le territoire du Libournais. Les logements sont équipés. Les animaux ne sont pas acceptés.

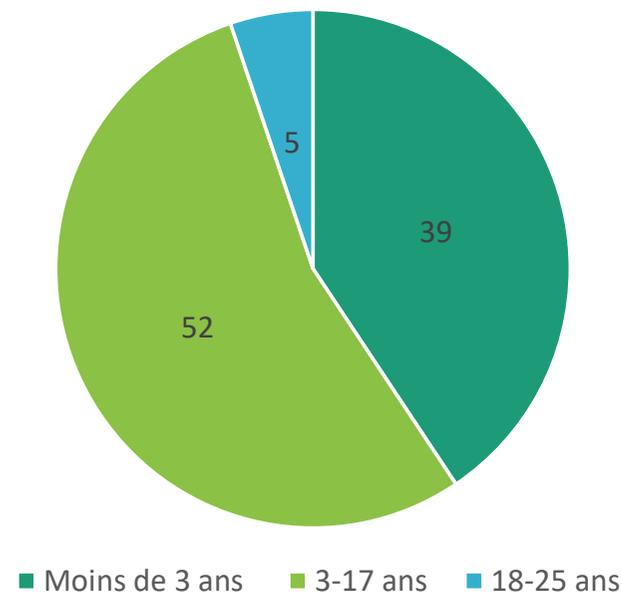
CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

En 2024, 154 personnes ont été hébergées sur l'ensemble des sites (Arveyres, Coutras, Libourne, Castillon, Vayres, Sainte Foy La Grande), 58 adultes (dont 4 femmes enceintes) et 96 enfants (**dont 41 âgés de 3 ans et moins**). Ce qui correspond à l'accueil de 45 ménages (9 de moins de l'année passée). La durée d'hébergement s'allonge, elle est passée de 5,8 mois à 6,8 mois, ce qui peut expliquer la diminution du nombre de ménages hébergés cette année.





Répartition par âge des enfants



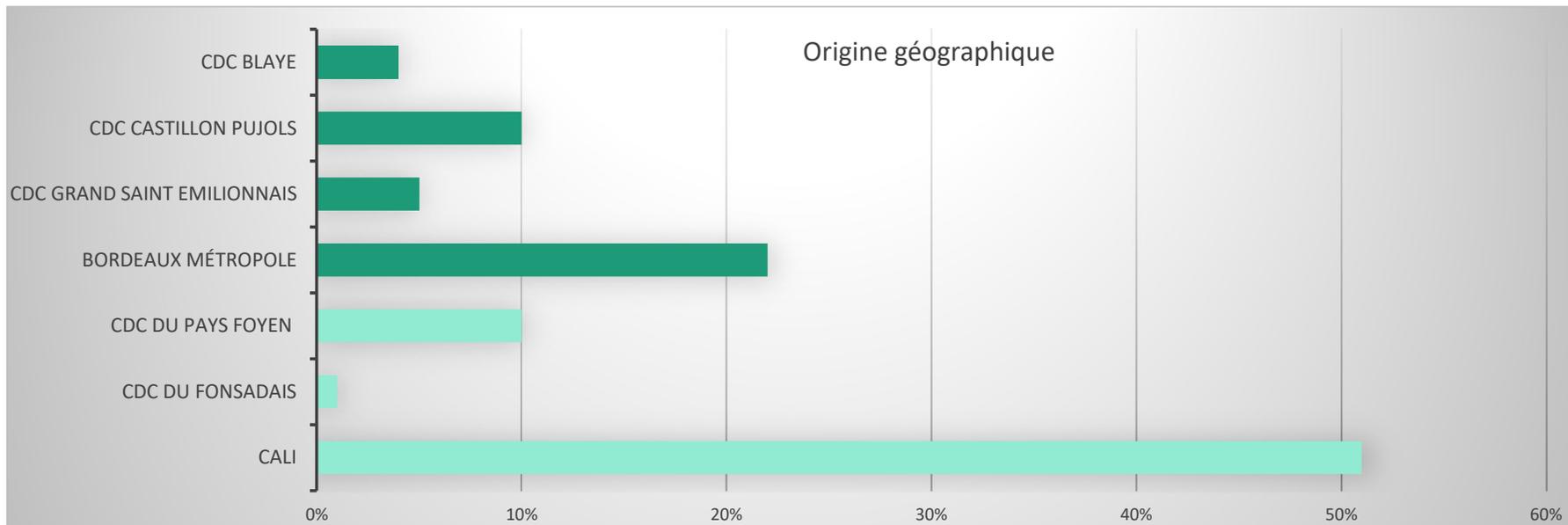
69 % des ménages hébergés sont des femmes seules avec leur(s) enfant(s). **Les membres du couple hébergé sans enfant sont âgés de 19 ans et 20 ans. 2 personnes sur 3 ont moins de 21 ans. 3 ont signé un contrat jeunes majeurs et sont accompagnés dans ce cadre par la MDS.**

41 % des enfants accueillis ont moins de 3 ans. 70 % des personnes hébergées ont moins de 25 ans. La moyenne d'âge est de 16,5 ans (elle était de 19,8 ans l'année dernière). La population hébergée rajeunit au fil des années.

Les travailleurs sociaux et la maîtresse de maison effectuent tout un travail d'observation et de soutien à la parentalité en lien avec les partenaires (Assistants de Service Social du Département, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Educateurs spécialisés référents en protection de l'enfance, Technicien d'Intervention Social et Familial ...) sans se substituer au droit commun.

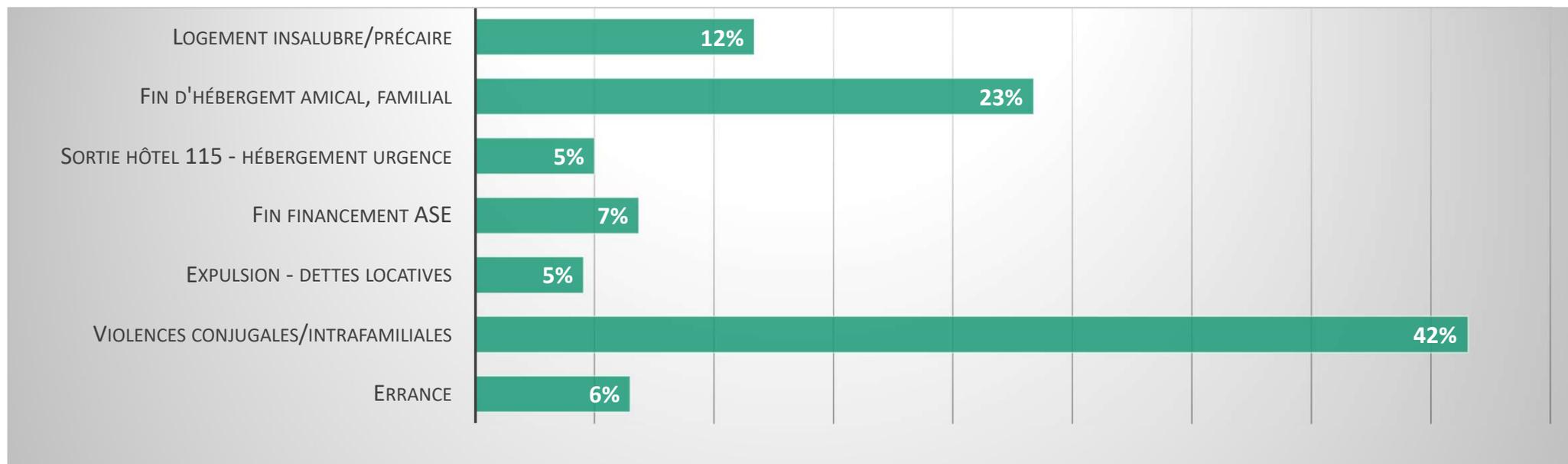
ORIENTATIONS

Les ménages sont tous orientés via le SIAO urgence. Les principaux prescripteurs sont les MDS.



La grande majorité des ménages est issue du territoire du Grand Libournais 77% en 2024. La moitié est originaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais.

MOTIFS D'ENTRÉE



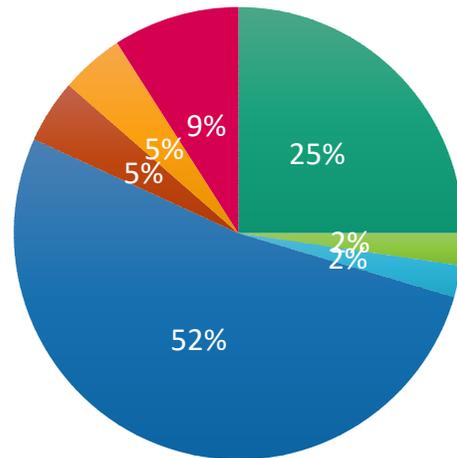
42 % des personnes hébergées arrivent à la suite de **violences conjugales ou intrafamiliales**. En 2024, 24 femmes et 40 enfants hébergés ont fui un conjoint ou un parent/frère/enfant violent **soit 30% en plus que l'année dernière**.

LES RESSOURCES

25 % des ménages ont des revenus du travail. 52 % bénéficient du RSA. Seules 3 personnes sont arrivées sans aucune ressource cette année contre 17 l'année dernière.

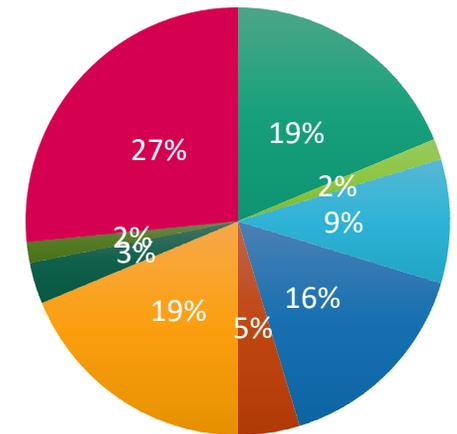
Le revenu moyen est quasi identique à l'année passée alors que l'origine des revenus est très différente.

- Salaire
- Indemnités journalières
- Allocations France Travail
- Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Allocation Adultes Handicapés (AAH)



2024

- Salaire
- Indemnités journalières
- Allocations Pôle Emploi
- Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Allocation Adultes Handicapés (AAH)
- Prestations familiales
- Pension alimentaire



2023

LES SORTIES

En 2024, 28 ménages sont sortis du service stabilisation soit 96 personnes (35 adultes – 61 enfants).

- 26 % des personnes sont sorties en logement autonome
- 33 % en sous location
- 13,5 % en CHRS insertion
- 1 famille est sortie sur une fin d'hébergement car elle a refusé une proposition de sous location (le logement était adapté à la situation familiale).

59 % des personnes hébergées sortent en logement individuel (bail direct ou sous location)

La durée de séjour moyenne est de 226 jours soit 7,5 mois, et varie entre 2 et 578 jours.

La famille hébergée 578 jours est partie en logement autonome suite un Contingent prioritaire. Le délai d'attribution avec le CP a été de plusieurs mois (CP déposé en juillet 2023 – Madame relogée en décembre 2024)

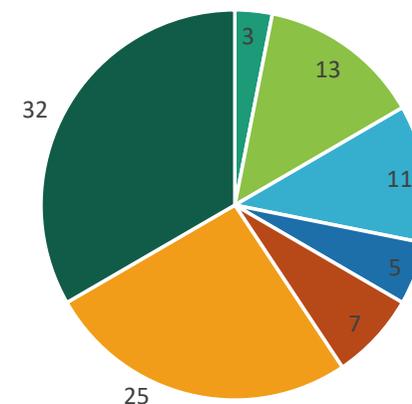
43 % des séjours sont inférieurs à 6 mois.

36 % des séjours durent moins de 3 mois.

38 % entre 6 et 12 mois.

19 % plus de 12 mois.

Les durées de séjour en stabilisation sont étroitement liées à la fluidité des dispositifs d'insertion et au délai de relogement via le CP.



- Retour au domicile
- CHRS
- Départ volontaire
- Fin hébergement
- Hébergement chez un tiers, famille
- Logement autonome
- sous location

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Les ménages hébergés bénéficient d'un accompagnement personnalisé visant à les aider dans leur autonomie :

- Soutien administratif et juridique : Aide dans les démarches administratives (RSA, sécurité sociale, logement, droits sociaux).
- Accès aux soins : Mise en relation avec des professionnels de santé locaux, chaque personne est orientée vers la PASS.
- Accompagnement psychologique : Orientation vers les services de santé mentale si besoin.
- Suivi individuel : Rendez-vous réguliers avec un travailleur social pour établir un projet personnalisé.
- Soutien aux familles : Accueil adapté aux familles avec des dispositifs pour les enfants (scolarisation, loisirs).
- Accompagnement vers l'emploi : Chaque personne adulte rencontre la Conseillère en Insertion professionnelle, salariée de l'association, afin qu'elle puisse faire le point sur la situation à l'égard de l'emploi. Elle oriente vers des structures locales (France Travail, missions locales), permet l'accès à des formations adaptées
- Aide à la mobilité : Recherche de solutions pour se rendre sur les lieux de travail.

Des réunions d'expression sont organisées tous les trimestres pour recueillir les besoins et propositions des résidents.

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Parole à l'équipe

Quotidiennement, notre service accompagne les résidents vers l'accès aux droits et aux soins et propose également un accompagnement à la vie sociale, citoyenne et professionnelle. Toutefois, nous avons pu mettre en lumière trois grandes thématiques pour l'année 2024.

L'accompagnement hors et dans le logement

Le service de stabilisation a accueilli des familles qui pouvaient vivre auparavant en hébergement mobile que ce soit en camion ou en caravane sur des terrains vagues.

Nous avons travaillé étroitement le savoir-habiter avec certaines familles notamment la nécessité d'investir son espace privé plus que l'espace public. En effet, ces familles habituées à vivre sur des terrains isolés ou dans la rue ont pour habitude d'investir l'extérieur. Toutefois, l'investissement « du dehors » n'est pas adapté au regard de l'environnement de nos hébergements. Ils sont majoritairement situés en centre-ville, pour des questions d'accessibilité au droit commun, dont deux situés à Libourne, à proximité du Centre d'Accueil d'Urgence.

Cette « vie du dehors » favorise le regroupement de personnes hors du logement, avec souvent des échanges bruyants pour le voisinage.

Par exemple, une famille résidant à Saint Foy la Grande a pu nouer des relations complexes avec les voisins. La famille a été rapidement en difficulté de pouvoir gérer les relations entre voisins. L'envahissement de leur espace privé et les sollicitations des voisins souvent sous substances étaient difficiles à réguler pour cette famille. Un travail éducatif a été mené afin d'éviter un schéma de répétition, lors de l'accession à un nouveau logement. Le père de famille a pu déposer plainte, à la suite d'une altercation qui avait eu lieu avec les voisins.

Pour une autre famille, hébergée à Libourne, un accompagnement préventif et éducatif conséquent a été mené. Cette famille a fortement participé à la mise en place d'un trafic aux abords de l'hébergement, entraînant de la violence entre les usagers et des troubles à l'ordre public, avec le passage régulier de la gendarmerie. Dans ce contexte, les enfants étaient livrés à eux mêmes, ce qui a conduit les travailleurs sociaux à pouvoir solliciter la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes afin de protéger les enfants. Un accompagnement éducatif quotidien a été mené par les professionnelles pour apaiser les tensions régulières et travailler autour de la prévention citoyenne.

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

L'accès à la santé et la prise en charge des personnes

La situation géographique de nos hébergements, la mobilité des personnes, la fragilité psychique de certains résidents et la saturation des services de soins sont autant de problématiques pour mener à bien un accompagnement pérenne vers le soin.

Pour autant, notre service s'est attelé à pouvoir soutenir les personnes vers un mieux-être. Nous évaluons que l'accès aux soins est une condition indispensable pour ensuite favoriser leur insertion sociale et professionnelle et augmenter leur pouvoir économique. Par ailleurs, cela évite d'encombrer les services d'urgence, en cas de situation de crise physique ou psychique des personnes accompagnées.

Le service de stabilisation a accueilli un couple de jeunes personnes, pendant plus d'une année. L'accompagnement s'est situé au départ autour de l'accès aux soins somatiques. D'un point de vue dentaire, tout d'abord car la jeune femme avait de nombreux problèmes non soignés depuis son adolescence puis vers l'orientation d'un ophtalmologue car elle avait un problème de vue.

Par une relation de confiance avec les référents éducatifs, le jeune couple a très vite abordé sa souffrance psychique et une orientation vers l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité a été mise en place. Le jeune homme s'est trouvé à plusieurs reprises dans un état d'effondrement psychique, ce qui a conduit les professionnelles à solliciter différents services pour une prise en charge que ce soit le CMP de secteur, les urgences pour une évaluation et une orientation ainsi que l'Equipe Mobile Psychiatrie précarité pour accéder à un traitement.

La jeune fille est passée à l'acte également envers elle-même et elle a pu être orientée vers un psychiatre du Centre Médico psychologique afin d'être suivie quotidiennement. A la fin de l'accompagnement, la situation psychique du jeune homme s'est dégradée et il a occasionné des violences graves envers sa compagne. Connu des services de soins, il a été rapidement pris en charge afin d'être stabilisé psychiquement par un traitement.

L'accompagnement éducatif mené au quotidien permet aux résidents de pouvoir trouver un espace d'écoute et de soutien éducatif et une certaine sécurité psychique. Nous évaluons que le travail mené au quotidien permet également de limiter les passages à l'acte, au sein de leur environnement social. Par ailleurs, la co-construction des dossiers MDPH avec les personnes accompagnées fait partie de nos missions et permet de marquer un temps de pause pour faire le point sur l'évolution de leur situation.

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'accompagnement des familles

L'accompagnement à la parentalité se situe autour de différents volets.

Nous travaillons étroitement avec les Maisons Départementales de la Solidarité afin de pouvoir soutenir les familles dans leurs difficultés et pour qu'elles puissent bénéficier d'un étayage plus important quand cela est nécessaire.

Au quotidien, nous facilitons l'accès au droit commun par un soutien administratif et téléphonique concernant les violences intra-familiales, le handicap, l'orientation et le lien vers les professionnels de santé, la scolarité, l'accès aux loisirs. Nous proposons une écoute attentive pour répondre au plus près des besoins familiaux.

Les difficultés rencontrées

Sans qu'il y ait des changements et des nouveautés notoires dans nos missions ou notre pratique, plusieurs éléments des situations rencontrées lors de cette dernière année paraissent intéressants à souligner.

Le relogement, et tout particulièrement via le dispositif préfectoral : la durée d'hébergement des familles en attente d'un relogement par le Contingent Prioritaire : deux familles reconnues prioritaires, en attente depuis plus d'un an et demi d'un relogement via ce dispositif.

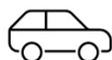
Cette attente amène une précarisation de la situation de la famille par sa durée et la difficulté à se projeter sans avoir la possibilité de choisir la commune du relogement (nécessité de chambouler toute la famille - 5 enfants dans une famille et 4 enfants dans l'autre - dans une nouvelle réalité scolaire, nouvel environnement...), ni de prévoir un calendrier.

Les délais préfectoraux/nationaux de traitement de demandes de titre de séjour pour les personnes sous protection internationale (plusieurs familles de bénéficiaires de la protection subsidiaire ou réfugiés avec enfants, une dame âgée seule), les ruptures de validité des récépissés ou attestations provisoires de séjour entraînant la rupture des versements des prestations familiales et/ou des revenus de substitution pour certains, une rupture ou suspension du contrat de travail pour d'autres.

LES CHIFFRES-CLÉS 2024



926 entretiens



84 accompagnements



856 contacts
téléphoniques/SMS avec
les résidents
411 avec les partenaires



3644 actions



209 démarches liées
au logement

Focus : l'accueil des femmes victimes de violences conjugales

L'association Le Lien est le seul acteur du territoire du Grand Libournais hébergeant des femmes victimes de violences conjugales. On entend par violences conjugales, les violences qui s'exercent à l'encontre d'un conjoint ou concubin. Il peut s'agir de violences psychologiques (mots blessants, insultes, menaces ...), physiques (coups, blessures), sexuelles (actes et pratiques imposés ...), économiques, administratives, matérielles ... Les enfants témoins de ces violences sont eux aussi considérés comme des victimes.

En 2023, 30 % des familles accueillies sur le dispositif de stabilisation sont des femmes victimes de violences. En 2024, elles représentent 40 %.

24 femmes victimes de violences conjugales
21 familles monoparentales, 3 femmes seules et 40 enfants
soit au total **64 personnes**



**30 % de personnes victimes
accueillies en plus en 2024**

Moyenne d'âge des femmes : 34 ans
Moyenne d'âge des enfants : 6 ans

Le travail de l'équipe auprès des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants consiste à offrir un soutien global et adapté pour les aider à se reconstruire, retrouver leur autonomie et assurer leur sécurité :

Soutien émotionnel et psychologique

L'équipe crée un espace sécurisant où les femmes peuvent exprimer leurs émotions, leurs peurs et leurs expériences sans jugement. Elle les aide à regagner confiance en elles après des expériences traumatiques. Elle oriente vers des psychologues pour aider les femmes et les enfants à surmonter les séquelles psychologiques de la violence.



Focus : l'accueil des femmes victimes de violences conjugales

Sécurisation et protection en orientant vers les partenaires compétents pour aider les femmes à comprendre leurs droits et les accompagner dans les démarches légales (dépôt de plainte, demandes de protection, etc.).

Accompagnement social et administratif

L'équipe soutient les femmes à obtenir des aides sociales, ou à accéder à des formations ou des emplois. Elle les accompagne dans les démarches comme les demandes d'allocations, la régularisation de documents ou la scolarisation des enfants.

Préparation à l'autonomie

Travail avec les femmes pour consolider ou développer leurs compétences en gestion financière, organisation quotidienne et recherche d'emploi. Puis définir leurs objectifs à moyen et long terme, en s'appuyant sur leurs ressources personnelles et celles du réseau d'aides disponibles.

Sensibilisation et prévention

Expliquer les mécanismes de la violence, comme le cycle de la violence, et donner des outils pour éviter les relations toxiques à l'avenir.

En résumé, le rôle de l'équipe est d'accompagner ces femmes et leurs enfants dans un processus global de sécurisation, de reconstruction personnelle et d'autonomie, tout en s'appuyant sur un réseau pluridisciplinaire (psychologues, juristes, etc.) pour une prise en charge adaptée à chaque situation.



LES MOMENTS FORTS 2024

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Organisée par le groupe de travail pluridisciplinaire de lutte contre les violences intrafamiliales du CISPd de la CALI, cette journée vous permettra, dans votre pratique professionnelle :

- D'identifier les situations de violences intrafamiliales
- D'orienter les victimes vers les institutions et partenaires adéquats

26

MARS

2024

A Saint-Denis-de-Pile

OBJECTIFS

- Caractériser les types de violences intrafamiliales
- Repérer quelques particularités liées aux enfants et à la parentalité
- Identifier des outils de dépistage des violences intrafamiliales
- Identifier les besoins de prise en charge médicale et/ou psychologique
- Nommer les partenaires locaux impliqués dans la prise en charge des victimes
- Distinguer les étapes du processus judiciaire d'accompagnement et de protection des victimes

INTERVENANTS

- Association Le Lien
- Hôpital de Libourne
- Service d'aide aux victimes Vict'Aid
- Gendarmerie et Cellule d'Atteinte aux Personnes
- Association CIDFF
- La CALI (Communauté d'Agglomération du Libournais)
- MDS Maison Départementale et des Solidarités

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

— 8H30 ACCUEIL CAFÉ —

<p>Introduction Présentation du groupe de travail Chiffres</p> <p>Les structures de proximité</p> <p>Définition des violences Chronologie d'apparition des violences Cadre législatif et recommandations nationales et territoriales, conseil local Définitions des violences</p>	<p>Repérage Les mécanismes des violences, l'emprise, les conséquences sur le repérage Le psychotraumatisme Les techniques d'entretien chez les adultes</p> <p>Focus sur les enfants Victimes directes et indirectes Le signalement L'adoption des mineurs</p>
--	---

— 12H30 FIN DE MATINÉE - REPRISE À 13H30 —

<p>Le volet santé La prise en charge médicale La prise en charge psychologique</p> <p>Le volet juridique Le dépôt de plainte Le signalement Les recours pénaux et les mesures de protection</p>	<p>Les problématiques de droit civil La séparation / le divorce Les droits parentaux L'ordonnance de protection L'Unité Médico-Judiciaire de Proximité</p> <p>Les possibilités d'hébergement Gérer la situation d'urgence Conclusion</p>
---	--

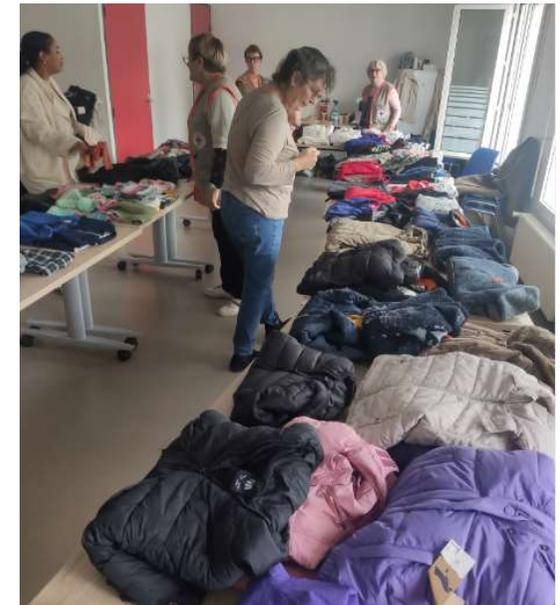
— 17H FIN DE LA JOURNÉE —

Participation à la journée sur les violences intrafamiliales

Organisée par le groupe de travail pluridisciplinaire de lutte contre les violences intrafamiliales du CISPd de la CALI, cette journée avait pour objectifs de permettre aux professionnels :

- D'identifier les situations de violences intrafamiliales
- D'orienter les victimes vers les institutions et partenaires adéquats

Venue de la Vesti Boutique pour une expo vente dans les locaux de l'association le 28/09/2024. Plusieurs familles ont profité de l'occasion pour faire des achats.



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

LES PLAINTES ET LES RÉCLAMATIONS / ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

La gestion des **plaintes et des réclamations** fait partie intégrante des droits des usagers et c'est une exigence de la Haute Autorité de Santé au travers des différents référentiels.

L'équipe organise le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations. Elle communique sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes.

Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations et mettent en place des actions correctives .

En 2024, l'équipe a recensé :

- * 2 plaintes liées au comportement d'un bénéficiaire : problème de cohabitation dans la maison, lave-linge non vidé
- * 1 plainte liée au comportement d'un tiers: problème de voisinage (jet de canette dans le jardin)
- * 1 réclamation liée à l'intendance : disparition du matériel de nettoyage

Ces réclamations concernent les lieux d'hébergement collectif.

REPONSES APORTEES :

Médiation, écoute éducative de l'équipe, proposition de solution, de démarches à effectuer

Intervention des ouvriers

En 2024, aucun **événement indésirable** (EI), **événement indésirable grave** (EIG) ni fait de maltraitance n'a été enregistré. La sensibilisation de l'ensemble des professionnels prévue en 2025, ainsi que la mise en place d'outils dédiés au recueil, au traitement et à l'analyse de ces situations, permettront d'améliorer la traçabilité et de renforcer la culture de la gestion des risques.

LES MOMENTS FORTS 2024

Banlieues Santé mène depuis plusieurs années en partenariat avec la **Fondation L'Oréal** un projet de Salon de soins et de bien-être itinérant. En 2024, le Salon est reparti en tournée pour arpenter pendant 6 mois les régions Ile-de-France, Hauts-de-France, Grand Est, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, afin de proposer des ateliers de soins de socio-esthétique à des femmes accompagnées par différentes structures sociales et associations partenaires sur les territoires.

Il s'est arrêté à Libourne le 20/11/2024



Bilan d'activité 2024 Stabilisation Femmes-Familles

Mise à jour : Août 2024

19

Banlieues Santé

LES MOMENTS FORTS DE 2024

Atelier familles pour la
préparation du spectacle :

Stella
au secours de Noël

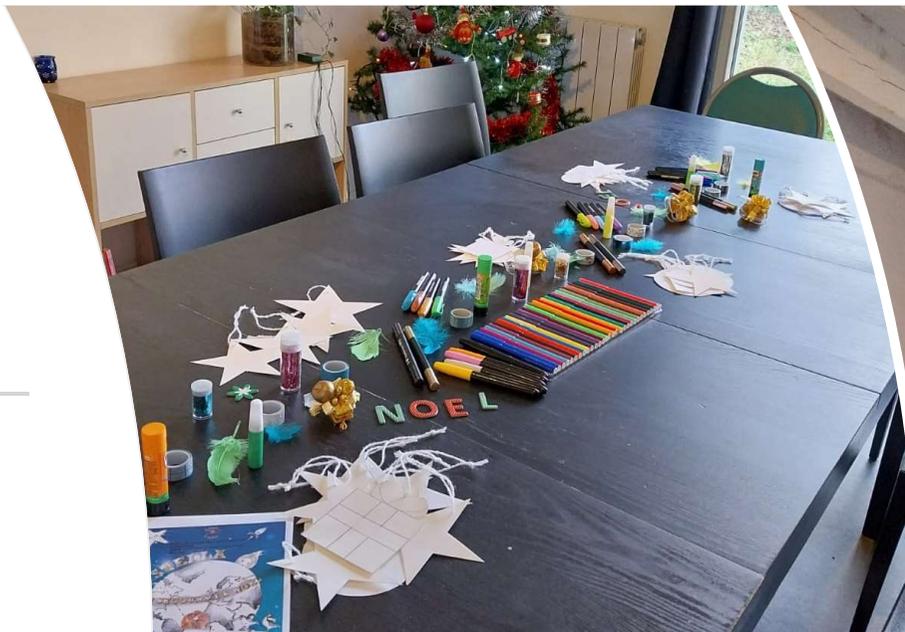
La thématique : l'écologie

*La prise de conscience : dans chaque tableau,
un état de la situation écologique est posé.*

*La recherche de solutions : Stella propose des
solutions avant de partir vers un autre
continent.*

*L'entraide : entre eux, les animaux s'aident et
partagent leur désarroi.*

*L'altruisme : Stella vient voir ce qu'il se passe
sur Terre mais elle tend la main et cherche des
solutions.*





LES MOMENTS FORTS DE 2024

C'est bientôt Noël ! Comme chaque année, le Père Noël a appelé Polaris, l'étoile polaire, afin de s'assurer qu'elle va bien l'éclairer pour sa tournée. Mais cette année, Polaris en a assez.



Elle éclaire la Terre mais celle-ci se dégrade et le paysage qu'elle lui offre en retour est triste et laid. Stella, la fille de Polaris, décide d'aller voir ce qui se passe. Accompagnée par Tom Paquet, l'astronaute, Stella descend sur Terre et va essayer de comprendre pourquoi l'océan est devenu blanc, la forêt n'est plus verte et la banquise est toute petite. L'étoile Polaire éclairera-t-elle le Père Noël ? Est-ce que Noël aura bien lieu ? La réponse en découvrant l'aventure de Stella au secours de Noël !



OBJECTIFS CPOM

S'ASSURER DE LA FLUIDITÉ DE LA STRUCTURE EN MAÎTRISANT LES DURÉES DE SÉJOUR

		Objectifs 2024	Réalisés 2024
Réduction de l'accueil des personnes accueillies dont la durée de séjour excède 18 mois sans évaluation sociale active et demande de logement social	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 6 mois	30%	26 %
	Sur le total des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 6 mois : *pourcentage de personnes à droits complets ayant déposé une demande de logement social	100%	100%
Réduire les séjours de très longues durées	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 9 mois	12%	12,9%

OBJECTIFS CPOM

AMÉLIORER LA GESTION ET OPTIMISER L'EMPLOI DES RESSOURCES

		Objectifs 2024	Réalisés 2024
Mesurer l'effectivité de l'accueil dans les établissements	Nombre de journées réalisées pendant l'année N / nombre de journées théoriques pendant l'année N (= nombre de places financées x 365 jours)	97%	102 %

OBJECTIFS CPOM

FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		Objectifs 2024	Réalisés 2024
Suivre les sorties effectuées dans l'année et la nature des dispositifs de sortie	Nombre de personnes sorties sur l'année N / nombre de places sur l'année N		
	Nombre de personnes sorties vers un logement de droit commun (parc privé ou social) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	25%	26%
	Nombre de personnes sorties vers un logement adapté sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	7%	0%
	Nb de personnes sorties vers un autre dispositif d'hébergement sur l'année N / nb de personnes sorties sur l'année N	40%	46%
	Nb de personnes sorties sans solution sur l'année N / nb de personnes sorties sur l'année N	21%	27%
	Nombre de personnes sorties « autres » (dispositif sanitaire, médico-social...) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	7%	0%

OBJECTIFS CPOM

FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		Objectifs 2024	Réalisés 2024
Garantir un travail en collaboration avec les SIAO pour la prise en charge des situations complexes	Nombre de refus d'une orientation par la structure pendant l'année N / nombre d'orientations SIAO pendant l'année	5%	0
	Nombre de refus d'une orientation par le ménage pendant l'année / nombre d'orientations SIAO pendant l'année		

OBJECTIFS CPOM

MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ACCÈS À UN LOGEMENT

		Objectifs 2024	Réalisés 2024
S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers un logement	Nombre de personnes à droits complets disposant d'une demande de logement social active au 31/12 / nombre de personnes hébergées au 31 décembre de l'année N-1	92%	90%

1 seule famille entrée fin décembre 2024 ne dispose pas de DLS

OBJECTIFS CPOM

MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ACCÈS À L'EMPLOI

		Objectifs 2024	Réalisés 2024
S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers l'emploi	Nombre de personnes sorties vers l'emploi (CDD, CDI, intérim, IAE) ou la formation (diplômante, qualifiante) dans l'année/Nombre de personnes sorties	14%	15%
	Nombre de personnes entrées sans emploi et sorties avec emploi (ou formation) sur l'année N / Nombre de personnes entrées sans emploi et sorties sur l'année N	14%	12%